



S.O.S.

Une nouvelle série sur les exploits de gens ordinaires au courage extraordinaire!

Une production originale en 8 épisodes

Les mercredis à 21h, dès le 7 janvier

En rappel les samedis à 22h et les dimanches à 14h

RÉSUMÉS ÉPISODIQUES

Frissons garantis

Mercredi 7 janvier, 21h

En rappel le samedi 10 janvier à 22h et le dimanche 11 janvier à 14h

Pour Noël 2006, quatre aventuriers ont décidé de s'offrir des vacances de rêve : une excursion de chasse aux caribous dans le Grand Nord québécois. Ils partent en motoneige sur le réservoir Laforge-1 dans l'espoir de tuer quelques bêtes. Après une dizaine de kilomètres de randonnée, la glace cède et deux des quatre engins tombent dans l'eau glacée. À l'aide d'un câble de nylon, les deux naufragés sont rescapés par leurs amis. Trempés et frigorifiés – il fait -38°C –, ils repartent sur les deux autres motoneiges, mais l'une d'elles s'enfonce à son tour dans



l'eau. Céline Loubert retombe une deuxième fois dans l'eau. Ses compagnons réussiront, après beaucoup d'efforts, à la sortir de l'eau glacée. Il ne reste qu'un motoneigiste indemne, Martin Baillargeon, qui doit aller chercher du secours. Les autres se réfugient sur une île, rampant sur la glace pour éviter une nouvelle catastrophe. Livrés à eux-mêmes au milieu de ce désert glacé, ils vont être soumis à une épreuve ultime de courage, d'endurance et de solidarité. Ils attendent les secours pendant plus d'une heure, en état d'hypothermie avancée. Devant l'urgence de la situation, un des motoneigistes part chercher de l'aide en raquettes. Tous sont finalement sauvés et s'en tirent sans séquelle grave.

Intervenants :

Martin Baillargeon, sauveur

Marco Bédard, sauveur

Danis Chiasson, secouriste

Jean-Charles Fortin, guide-motoneigiste

Céline Loubert, sauvée

Michèle Mercier, porte-parole, Croix-Rouge canadienne

Contre vents et marées

Mercredi 14 janvier, 21h

En rappel le samedi 17 janvier à 22h et le dimanche 18 janvier à 14h

Le 6 août 2005, en fin d'après-midi, Éric Girard et sa fiancée Marilou Rodier font une promenade en motomarine sur les eaux du Lac Saint-Jean. Cette balade de plaisance prend une tournure dramatique lorsque l'engin tombe en panne. Ils tentent en vain de redémarrer le véhicule. La nuit tombe et le courant entraîne la motomarine vers le large. Le couple essaie de se faire repérer en utilisant un sifflet. Sans succès. Puis, ce qu'ils croyaient être une fusée de détresse se révèle, pour leur plus grand malheur, un simple extincteur d'incendie. Ils décident alors



de faire contre mauvaise fortune bon cœur : ils se blottissent l'un contre l'autre et fredonnent des chansons en regardant les étoiles. Ils luttent pour ne pas s'endormir. Puis, au milieu de la nuit, le vent se lève et des vagues d'un mètre font chavirer l'engin, forçant le couple à nager pour survivre. Marilou souffre d'hypothermie et sent ses forces l'abandonner graduellement. Elle est incapable de continuer, mais Éric refuse de baisser les bras. Pendant plus de six heures, il nage dans les eaux tumultueuses, traînant sa fiancée inconsciente derrière lui. Un exploit titanesque. Ce n'est que vers 9 h du matin que le couple s'échoue finalement sur la plage de Vauvert, à 36 km de leur point de départ. Marilou est très mal en point, mais, heureusement, de jeunes gens se trouvant à proximité de la plage vont leur porter secours.

Intervenants :

Roger Gervais, bénévole, Traversée du Lac Saint-Jean

Éric Girard, sauveur

Raynald Hawkins, directeur général, Société de sauvetage

Jimmy Pronovost, secouriste

Marilou Rodier, sauvée

Simon Rodier, frère de Marilou Rodier

Angèle Routhier, mère d'Éric Girard

Danger au travail

Mercredi 21 janvier, 21h

En rappel le samedi 24 janvier à 22h et le dimanche 25 janvier à 14h

Baie-des-Sables, Gaspésie, août 2000. Jacques Couillard, directeur de la Caisse populaire, est gravement blessé lorsqu'il tente de maîtriser un homme armé à la caisse dans le but de voler de l'argent. Une employée, intriguée par le comportement de l'homme à la porte de l'établissement, a demandé à Monsieur Couillard de venir vérifier. Monsieur Couillard, remarque les mains gantées de l'homme ainsi que ses lunettes de soleil. L'agresseur tire alors à travers la vitre de la porte et blesse sérieusement le directeur de la caisse à l'épaule. Celui-ci tombe et l'homme s'approche pour l'achever : il tire dans la mâchoire du directeur. Malgré tout, celui-ci lutte de toutes ses forces pour protéger la vie de ses employés et des clients. Après une lutte acharnée, il parvient à maîtriser le voleur. Sans le courage du directeur, le drame aurait pu coûter la vie à plusieurs personnes.



Intervenants :

Nicole Canuel, ex-caissière

Jacques Couillard, ex-directeur, Caisse populaire de Baie-des-Sables

Paulette Couillard, épouse de Jacques Couillard

Janine D'Auteuil, ex-caissière

Roxane Simard, psychologue

Le 2 juin 2002, à St-Roch-sur-Richelieu, Martin Larivière travaille sur le traversier familial. Alors que sa sœur Caroline est aux commandes du bateau, elle aperçoit deux fillettes qui se débattent dans les eaux froides de la rivière. Elle prévient alors son frère qui se précipite dans l'eau avec une bouée et se dirige vers la première petite fille. Il réussit à la ramener au bord, mais l'autre fillette, qui ne sait pas nager, est emportée par le courant rapide de la rivière. Prenant la bouée des mains de sa sœur, Martin Larivière se jette une seconde fois à l'eau et nage à contre-courant pendant de longues minutes pour essayer d'atteindre la deuxième petite fille et la sauver de la noyade. À bout de force, il réussira malgré tout à la rejoindre et la ramener saine et sauve sur la rive.



Intervenants :

Marianne Goudreau, mère de Kathy

Raynald Hawkins, directeur général, Société de sauvetage

Caroline Larivière, sœur de Martin

Martin Larivière, sauveur

Kathy Martin, sauvée

Danger : explosions

Mercredi 28 janvier, 21h

En rappel le samedi 31 janvier à 22h et le dimanche 1^{er} février à 14h

Le 1^{er} juillet 1994, à Kuujjuaq dans le Grand Nord québécois, quatre hommes finissent de nettoyer le chantier de construction d'une usine d'épuration d'eau, où se trouve un conteneur dans lequel plusieurs kilos de dynamite et de détonateurs sont entreposés. Ils ont décidé de se débarrasser des bâtons de dynamite dont ils n'ont plus besoin, en les brûlant. Frédéric Leroux, le pilote de l'avion qui les a amenés sur le chantier, est avec eux. Survient alors une explosion d'une violence inouïe. Un homme est tué sur le coup et les trois autres subissent des blessures potentiellement mortelles. Plusieurs citoyens de Kuujjuaq, dont Anne Berberi, Denis Tessier et Yvon Blain, ont entendu la déflagration et se précipitent sur place. Ils viennent en aide aux blessés. Pendant plusieurs minutes, les trois sauveteurs vont tout faire pour sauver la vie de ces hommes. Sans aucun équipement, ils soignent et rassurent les blessés qui sont finalement transportés à Québec par avion-ambulance. Ceux-ci auront la vie sauve, mais garderont des séquelles importantes de cet accident. Le geste des sauveteurs sera honoré par la remise d'une Médaille de la bravoure.



Intervenants :

Éric Arsenault, porte-parole CSST

Anne Berberi, sauveuse

Yvon Blain, sauveur

Frédéric Leroux, sauvé

Denis Tessier, sauveur



Le 23 avril 2004, Régis Lévesque, débosseleur de métier, travaille dans son garage à Sainte-Marie de Beauce lorsqu'il entend un bruit d'explosion. Il se précipite à la fenêtre juste à temps pour voir une partie de la maison voisine s'effondrer dans un nuage de poussière. Il crie à ses collègues d'appeler le 9-1-1 avant de se précipiter dehors. La voisine, en état de choc, l'informe qu'il y a un homme au deuxième étage. Au même instant, des flammes apparaissent dans la toiture et dans le haut des murs de la résidence. Monsieur Lévesque aperçoit alors l'occupant des lieux, l'air

hagard, dans l'encadrement de la porte qui donne maintenant sur le vide; le balcon et l'escalier ayant été détruits dans l'explosion. Bien que ses deux parents soient morts dans des incendies, Régis Lévesque n'hésite pas un instant. Il grimpe dans les ruines en feu pour porter secours à son voisin et réussit à le mettre à l'abri. Quelques secondes plus tard, toute la maison est en flammes. Les services d'incendies arrivent quelques minutes plus tard et constatent la destruction complète de la maison. Le voisin est transporté à l'hôpital, mais s'en tire sans aucune blessure. Régis Lévesque mettra du temps à surmonter les souvenirs de cet événement et acceptera les médailles qui lui seront décernées comme un hommage à ses parents.

Intervenants :

Jean-Paul Bourque, témoin

Régis Lévesque, sauveur

Michelle Parent, psychologue

Clémence Pomerleau, policière, Sûreté municipale de Sainte-Marie-de-Beauce

Sauvetage à Roberval

Mercredi 4 février, 21h

En rappel le samedi 7 février à 22h et le dimanche 8 février à 14h

Les sœurs Ursulines occupent depuis très longtemps une place importante à Roberval. Le 23 mars 2002, Robert Desgagné reçoit un appel d'une religieuse affolée qui lui annonce qu'un incendie s'est déclaré au couvent des Ursulines où il travaille comme homme à tout faire. Il est inquiet : à l'intérieur du bâtiment ancestral se trouvent une trentaine de religieuses et de pensionnaires. Plusieurs d'entre elles sont âgées et invalides. En l'espace de quelques minutes, ce couvent en flammes pourrait devenir leur cercueil collectif. Alors qu'il se rend à toute vitesse au couvent, il croise Karl Blackburn qui décide de le suivre. En pénétrant dans le couvent, M. Desgagné constate que le feu est beaucoup trop intense pour qu'il puisse l'éteindre. Avec l'aide de M. Blackburn, il évacue plus de 20 religieuses et pensionnaires âgées, pour la plupart en fauteuil roulant. À eux seuls, les deux hommes organisent toute une opération de sauvetage qui permettra d'éviter au moins cinq ou six décès. La tragédie causera tout de même la mort de deux femmes. Malgré l'intervention des pompiers de Roberval et des environs, le bâtiment sera entièrement détruit. L'ampleur du sinistre marquera, à tous jamais, la communauté de Roberval.



Intervenants :

Alain Beaulieu, ex-chef des pompiers de Roberval

Karl Blackburn, sauveur

Robert Desgagné, sauveur

Evelyne Donnini, psychologue spécialisée dans le traitement du choc post-traumatique

Clémence Doucet, sauvée

Ronald Dubeau, pompier spécialisé dans les incendies de vieux bâtiments

Marie-Luce Gagnon, sauvée

Jeanne Larouche, sauvée

Denis Lebel, ex-maire de Roberval

Robert Meunier, pompier, Service municipal de Roberval

Passagers en détresse

Mercredi 11 février, 21h

En rappel le samedi 14 février à 22h et le dimanche 15 février à 14h

Le 1^{er} avril 2002, à Saguenay, deux jeunes frères perdent le contrôle de leur véhicule, qui fait une embardée et se retrouve à l'envers sur la glace de la rivière Langevin. La voiture s'enfonce tranquillement quand la mince couche de glace qui recouvre encore la rivière se brise. Le passager, Carl Jobin, réussit à sortir de l'automobile tandis que son frère, Frédéric, reste prisonnier des eaux glacées, bloqué par sa ceinture de sécurité. Catherine Bergeron, une jeune femme de 28 ans témoin de l'accident, se rend jusqu'à lui en marchant délicatement sur la glace. Un passant, de l'autre côté de la rive, lui vient en aide en lançant un couteau. Alors que Catherine tend le couteau à l'automobiliste en péril, la glace cède soudainement sous son poids. Elle avance tout de même, au péril de sa vie, vers la voiture... mais ne réussit pas à libérer Frédéric. Elle donne alors le couteau au frère du conducteur qui, réfugié sur le toit du véhicule, réussit à couper la ceinture de sécurité. Catherine devra se débattre dans l'eau glaciale pendant de longues minutes en attendant de l'aide. Elle sera rescapée in extremis, tout comme les deux occupants de la voiture.



Intervenants :

Catherine Bergeron, sauveuse

Carl Jobin, secouriste

Éric Jobin, sauvé

Frédéric Jobin, sauvé

Michèle Mercier, porte-parole, Croix-Rouge canadienne

Rimouski, septembre 1998. Un petit avion Cessna s'est écrasé au sommet du Mont-Comi. Le pilote et les trois passagers sont inconscients. Un des passagers, le jeune Marco Caron, se réveille. Autour de lui, personne ne bouge; tous sont blessés gravement. À 11 ans, perdu au sommet d'une montagne accidentée, Marco doit relever le défi de sa vie : sauver la vie de son père et celle des deux autres passagers. Il fera preuve d'une ingéniosité, d'une détermination et d'un courage impressionnants pour un garçon de son âge.

Intervenants :

Cornelia Caron, mère de Marco

Marco Caron, sauveur

Jocelyn Lebel, secouriste

Michelle Parent, psychologue

Denis Roussel, propriétaire du Mont-Comi

Prise d'otages à l'école

Mercredi 18 février, 21h

En rappel le samedi 21 février à 22h et le dimanche 22 février à 14h

Le 1^{er} décembre 1997, un élève se présente à la polyvalente d'Amos, armé d'une carabine, d'un pistolet et de plusieurs couteaux. Il pénètre dans sa salle de cours et intime au stagiaire, Christian Lachapelle, de s'asseoir au fond de la classe. Le jeune menace d'ouvrir le feu et il tire même une balle en direction du concierge venu jeter un coup d'œil inquiet à travers la fenêtre de la classe. Appelée sur les lieux par le directeur, la police fait évacuer l'école. Christian Lachapelle et une élève de la classe négocient alors avec l'agresseur et tentent de le convaincre de laisser tomber les armes et de se rendre. La négociation dure une heure et demie. Le personnel de l'école, le directeur et la police – qui prépare une opération de force – retiennent leur souffle. Après de longues minutes de discussion avec Christian Lachapelle, l'élève, visiblement en détresse, décide de se livrer à la police. Les élèves de sa classe l'entourent pour le protéger et l'arrestation se passe sans qu'il y ait de blessés. Le courage et la maîtrise de soi du jeune stagiaire Christian Lachapelle sont salués par tous les témoins présents. Le geste de Christian Lachapelle sera honoré par la Médaille de la bravoure.



Intervenants :

Manassé Bambonyé, psychologue spécialisé dans les prises d'otages

Michaël Bouchard, sauvé

Denys Campeau, ex-directeur de la polyvalente d'Amos

Christian Lachapelle, sauveur

Cynthia Morin, sauvée

Claude Poirier, chroniqueur judiciaire

24 heures en enfer

Mercredi 25 février, 21h

En rappel le samedi 28 février à 22h et le dimanche 1^{er} mars à 14h

1er avril 1987 : un incendie majeur fait rage au fond de la mine de cuivre à Murdochville à la suite de l'embrasement d'une courroie de caoutchouc d'un convoyeur servant à sortir le minerai. Une cinquantaine de mineurs restent coincés à plus de 1 000 mètres sous terre, sans moyen de communication avec l'extérieur. La fumée, chargée de monoxyde de carbone, rend l'air irrespirable; les lampes s'éteignent peu à peu; la panique s'installe. Des mineurs écrivent leurs testaments sur leurs paquets de cigarettes tandis que d'autres font leurs prières. En haut, les habitants de Murdochville, une petite ville tricotée serrée où tout le monde se connaît, vivent dans l'angoisse. Le jour du « poisson d'avril » vient de prendre un tout autre sens pour ces Gaspésiens. Au fond de la mine, pendant que les sauveteurs s'organisent à la surface, les mineurs Roger Côté et Denis Minville prennent la situation en main. Ils s'installent avec leurs collègues dans des «lunch rooms» en attendant les secours. Par la suite, les deux mineurs tenteront par tous les moyens de trouver un chemin vers la surface. C'est grâce à leur détermination et leur courage que les travailleurs survivront à cet enfer. Ils recevront tous les deux la Médaille de la bravoure de la gouverneure générale du Canada pour leur geste héroïque.



Intervenants :

Francine Chouinard, directrice, Centre d'interprétation du cuivre de Murdochville

Roger Côté, ex-mineur

Michel Dallaire, médecin

Evelyne Donnini, psychologue spécialisée en traitement de choc post-traumatique

Ghislain Jacques, sauveteur minier

Lise Lelièvre, épouse d'Alain Poirier

Mario Mercier, ex-mineur

Denis Minville, ex-mineur

Alain Poirier, ex-mineur

Michel Roy, médecin